



**LIGUE D'ETE NON HOMOLOGUEE DU BCC et DU TGB**  
**Sur les pistes du bowling de Châlons en Champagne**  
**Scratch – handicap et points du 24/06 au 26/08/2021 à 18H30 soit 10 journées**  
**remise des récompenses le 2 septembre**



**Art 1 :** La direction du bowling de Châlons en Champagne, le Bowling Chalonnais et le Troyes Gymnique Bowling vous proposent une **ligue non homologuée** ouverte aux joueurs licenciés et aux joueurs non licenciés.

Nota : La priorité sera donnée aux joueurs licenciés et en fonction du nombre de pistes disponibles, des joueurs non licenciés pourront intégrer cette ligue.

Très important : Pour garantir des conditions "optimales" et "équitable" pour tous, ces pistes ne pourront pas être utilisées avant le **début de la ligue à 18h30**.

**Art 2 :** Le protocole sanitaire lié au COVID, demandé par la direction du bowling sera totalement applicable et toute infraction à ce protocole occasionnera une **exclusion immédiate** de la ligue.

**Art 3 :** Cette ligue étant ouverte à tous les joueurs et joueuses licencié(e)s Bowling à la FFBSQ, pour ceux-ci, les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués port de la chemise du club, **interdiction de fumer et de consommer des boissons alcoolisées durant la compétition**, etc.

Pour les joueurs non licenciés, port des chaussures de bowling obligatoires qui sont disponibles à l'accueil, **interdiction de fumer et de consommer des boissons alcoolisées durant la compétition**.

Tout litige non prévu au présent règlement et survenant au cours de la compétition sera tranché, sans appel, par les Présidents du BCC et du TGB (ou de leurs représentants sur place en cas d'absence de ceux-ci).

**Art 4 :** Cette compétition se déroulera **tous** les jeudis et chaque joueur effectuera 1 série de **5 lignes**.

Le début des boules d'essais se fera à 18H30 (cela nécessite la présence des joueurs au plus tard à 18h10).

L'attribution des pistes se fera avec un mélange des joueurs femmes et hommes, tous clubs confondus avec intégration des joueurs non licenciés.

Hormis la première journée qui est spécifique, nous souhaitons que les inscriptions **arrivent par mail au bowling, au plus tard le mercredi midi précédent le jeudi de ligue** à l'adresse [chalonsbowling@wanadoo.fr](mailto:chalonsbowling@wanadoo.fr) ou par téléphone au 03.26.22.75.00 (accueil téléphonique tous les jours à partir de 14H00)

**Art 5 :** A l'issue de chaque journée (en cumulé), des classements seront établis (afin de pouvoir prétendre au classement final, un minimum de **6** journées de présence sera obligatoire).

**Art 4 :** Le listing fédéral de Décembre 2020 servira de référence et 3 classements « mixtes » (hommes – femmes) seront établis :

- **Un classement individuel SCRATCH (avec prise en compte des quilles féminines soit 8 quilles).**
- **Un classement individuel au NOMBRE de POINTS calculé à partir de la moyenne scratch et prise en compte des 8 quilles féminines.**

**Méthode d'obtention des points par partie :**

Pour **chaque partie**, en fonction de son classement, chaque joueur se verra attribuer un nombre de points dégressifs calculé en fonction de la place obtenue au cours de la partie.

Le nombre de points maximum obtenus par un joueur sera égal à 20 puis sera dégressif jusqu'à la vingtième place, les joueurs suivant marqueront un point.

- **Un classement individuel HANDICAP**

**Calcul du Handicap :**

- Pour les joueurs apparaissant au listing FFBSQ (70% de la différence avec 220) : valeur colonne N du dernier listing applicable au premier jour de la compétition.
- Pour les joueurs n'apparaissant pas au listing ou ayant moins de 24 lignes au listing, le handicap sera calculé à la fin de la ligue par rapport à la moyenne scratch sur les journées jouées (70% de la différence avec 220 arrondi à l'entier inférieur)

**Art 6 :**

Il aura un droit d'entrée **par journée de 2.5 €** à cette ligue et le règlement se fera auprès de la personne responsable.

Le paiement des parties (5 parties à 3.40 € soit **17 €**) se fera auprès de l'accueil du bowling.

Les titulaires des cartes membres émises par le bowling pourront utiliser les parties sur leurs cartes.

Nota : Pour les joueurs n'utilisant pas les cartes personnelles du BC Chalonnais, la direction du bowling offrira une neuvième soirée pour les joueurs ayant participé à huit soirées.

**Art 7 :** A l'issue des 10 soirées une remise de récompenses sera organisée **le jeudi 2 septembre**.

**Art 8 :** Renseignements auprès de l'accueil du bowling ou des présidents des clubs